

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°73-2023-162

PUBLIÉ LE 24 AOÛT 2023

Sommaire

73_ACG_Académie de Grenoble / DSDEN Direction des services départementaux de l'éducation nationale de Savoie

73-2023-08-24-00001 - Arrêté 2023-13 portant désignation des membres de
la commission départementale d'appel - 1er degré (2 pages)

Page 3

73_ACG_Académie de Grenoble

73-2023-08-24-00001

Arrêté 2023-13 portant désignation des membres
de la commission départementale d'appel - 1er
degré

Arrêté N°2023-13 portant désignation des membres de la commission départementale d'appel

L'Inspecteur d'académie, directeur académique des services de l'éducation nationale de la Savoie,

Vu les articles D 321-6 à D 321-8 du code de l'éducation ;

Vu le décret n° 2005-1014 du 24 août 2005 relatif aux dispositifs d'aide et de soutien pour la réussite des élèves à l'école ;

Vu le décret n°2014-1377 du 18 novembre 2014 relatif au suivi et à l'accompagnement pédagogique des élèves ;

Vu l'arrêté ministériel du 5 décembre 2005 relatif à la composition et au fonctionnement de la commission départementale d'appel des décisions relatives à la poursuite de la scolarité à l'école primaire

ARRETE

Article 1^{er} : La composition de la commission départementale d'appel du 1^{er} degré est la suivante :

REPRESENTANTS DE L'ADMINISTRATION - MEMBRES TITULAIRES

- Présidente : Mme Marianne POUJOL, inspectrice de l'éducation nationale, adjointe au directeur académique, représentante du directeur académique des services de l'éducation nationale de la Savoie
- M. Mathias PIERRE, inspecteur de l'éducation nationale
- Mme Pascale MIGUET-DANZIN, médecin scolaire, conseiller technique, ou son représentant
- Mme Laurence BACCHETTA, directrice d'école maternelle
- M. Gilbert TROCCAZ, directeur d'école élémentaire
- Mme Sylvie MELIN, professeure des écoles
- Mme Sandrine POINAS, professeure des écoles
- Mme Sophie RIPKA, psychologue scolaire
- Mme Christelle SABINI, principale
- Mme Hélène BAUDIN, professeure de collège

REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES - MEMBRES TITULAIRES

M. Jérôme ANGLADE, représentante de la Fédération des Conseils de Parents d'Elèves (FCPE)

2/2

Mme Virginie FRANCOIS, représentante de l'association des Parents d'Elèves de l'Education Publique (PEEP)

Mme Séverine MASSON, représentante de l'association des Parents d'Elèves de l'Education Publique (PEEP)

Mme Christelle MOURARET, représentante de la Fédération des Conseils de Parents d'Elèves (FCPE)

REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES SUPPLEANTS - MEMBRES SUPLEANTS

Mme Liliane CLERC, représentante de la Fédération des Conseils de Parents d'Elèves (FCPE)

Mme Laetitia PEYRIGUE, représentante de la Fédération des Conseils de Parents d'Elèves (FCPE)

Mme Anne ROBERT, représentante de l'association des Parents d'Elèves de l'Education Publique (PEEP)

Mme Frédérique TOUPANA, représentante de l'association des Parents d'Elèves de l'Education Publique (PEEP)

Article 2 : La commission peut s'adjoindre la conseillère technique du service social auprès du directeur académique, Madame BLANC.

Article 3 : Les membres de la commission départementale d'appel sont désignés pour la durée d'un an.

Article 4 : Le présent arrêté abroge l'arrêté en date du 25 mai 2023 et entre en vigueur le lendemain de sa publication au recueil des actes administratifs de la préfecture du département de la Savoie.

Article 5 : La secrétaire générale de la direction des services départementaux de l'éducation nationale de la Savoie est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du département de la Savoie.

Chambéry, le 24 août 2023

Pour la rectrice et par
délégation,
Le Directeur Académique

SIGNE

François Coux